



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E2031

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/11/2020
67 060

Raison sociale : RICOU BATIMENT

980 CHEMIN DES BARQUETS
26130 MONTSEGUR-SUR-LAUZON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTEILMAR 14.86.26.1 399 209 634

Siret : 399 209 634 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8001482

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10353828504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10353828504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 90 35 62 05

Portable : 06 99 42 01 38

Fax :

Site Internet : www.ricoubatiment.fr

E-mail : contact@ricoubatiment.fr

Responsabilité légale :

RICOU GESTION (888 053 345) / RICOU THEO VALENTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	06/12/2023
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	06/12/2023
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/12/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.